

« Coup d'œil »

1
Juin 2001

Le revenu cantonal genevois

L'Office fédéral de la statistique vient de publier les chiffres (provisaires) des revenus cantonaux pour 1998, avec les données révisées définitives pour 1997. Comme il s'agit des seules données disponibles à l'échelon des cantons dans le cadre de la comptabilité nationale, c'est l'occasion de se pencher sur l'évolution économique récente du canton de Genève.

1996-98 : la fin du tunnel pour l'économie genevoise

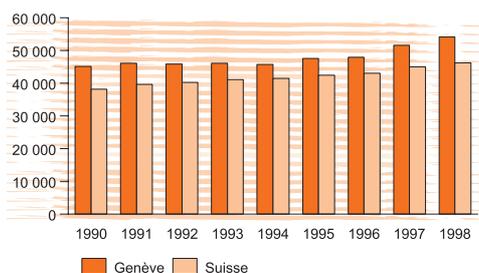
De 1990 à 1996, la progression du *revenu cantonal genevois* a été inférieure à celle de l'ensemble des cantons (+ 10,8 %, contre + 17,9 %), la différence de croissance étant particulièrement marquée avec les cantons qui ont un revenu par habitant plus élevé que Genève. Ajoutée à l'augmen-

Revenus cantonal et national, en termes nominaux

	En million de franc		Variation annuelle, en %	
	Genève	Suisse	Genève	Suisse
1990	17 114	259 411	5,5	7,9
1991	17 760	272 401	3,8	5,0
1992	17 753	279 200	0,0	2,5
1993	17 940	286 941	1,1	2,8
1994	17 966	292 085	0,1	1,8
1995	18 845	300 819	4,9	3,0
1996	18 966	305 778	0,6	1,6
1997	20 557	320 167	8,4	4,7
1998 p	21 710	329 753	5,6	3,0

Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Revenus cantonal et national, en franc par habitant, depuis 1990



tation du chômage, qui a été plus marquée à Genève que dans l'ensemble de la Suisse, cela confirme que cette période a été particulièrement difficile pour l'économie genevoise.

Entre 1996 et 1998, en revanche, Genève a pleinement bénéficié

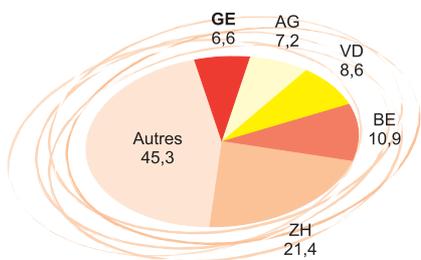
de la reprise conjoncturelle : + 14,5 % pour le revenu cantonal, contre + 7,8 % en moyenne nationale. D'où l'hypothèse selon laquelle l'économie genevoise serait plus sensible que celle des autres cantons aux soubresauts conjoncturels, quel que soit leur sens.



StatistiqueGenève

Malgré cette accélération, pour l'ensemble de la période, soit de 1990 à 1998, la croissance du revenu cantonal genevois ne dépasse pas la moyenne nationale (+ 26,9 %, contre + 27,1 %).

Part en % du revenu national, en 1998 Les cinq cantons les plus importants



La part du canton de Genève dans le revenu national passe de 6,2 % en 1996 à 6,6 % en 1998, soit un pourcentage identique à celui de 1990.

Genève cinquième de la classe

En 1998, avec un *revenu cantonal par habitant* de 54 189 francs, Genève est le cinquième canton le plus riche de Suisse, par tête, sans changement par rapport à 1996. Parmi les quatre cantons plus riches que lui, seul celui de Bâle-Ville progresse plus fortement entre 1996 et 1998 (+ 31,9%). Grâce à cet accroissement spectaculaire, ce canton se place d'ailleurs en tête du classement en 1998.

Revenus cantonal et national, par habitant

	En franc		Variation annuelle, en %	
	Genève	Suisse	Genève	Suisse
1990	45 063	38 170	4,8	6,7
1991	46 054	39 593	2,2	3,7
1992	45 849	40 213	- 0,4	1,6
1993	46 144	41 057	0,6	2,1
1994	45 771	41 508	- 0,8	1,1
1995	47 603	42 483	4,0	2,3
1996	47 896	43 034	0,6	1,3
1997	51 613	45 009	7,8	4,6
1998 p	54 189	46 236	5,0	2,7

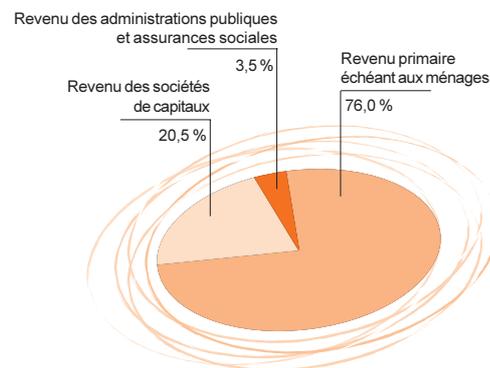
Source : Office fédéral de la statistique - Comptes nationaux

Les entreprises font mieux que les ménages

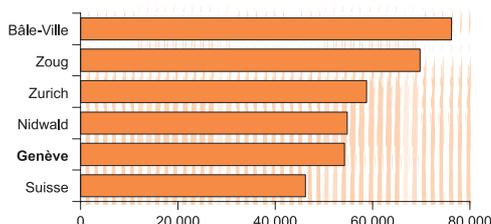
Parmi les trois types de bénéficiaire, la part relative du revenu échéant aux sociétés de capitaux s'accroît sensiblement à Genève entre 1996 et 1998, à l'inverse de celle échéant aux ménages. En d'autres termes, l'essor de l'économie genevoise a plus profité aux sociétés (+ 75,6 %) qu'aux ménages (+ 4,5 %). En moyenne nationale, les hausses sont moins marquées (+ 55,6 %, contre + 3,9 %). Les revenus des sociétés, qui se composent essentiellement des excédents nets d'exploitation, sont par nature plus volatils que ceux des ménages, constitués en majorité par

les salaires. Avec un peu plus des trois quarts du revenu cantonal en 1998, les ménages demeurent cependant le bénéficiaire principal du revenu cantonal.

Répartition du revenu cantonal genevois selon le type de bénéficiaire, en 1998



Revenu en franc par habitant Les cantons les plus riches, en 1998



Les revenus cantonaux résultent d'une répartition intercantonale du *revenu national net aux coûts des facteurs de production*, appelé plus simplement *revenu national*. Le revenu cantonal inclut tous les revenus touchés par les agents économiques résidant dans le canton pour leur participation à une activité productive, où qu'elle soit réalisée. Dans le cas de Genève, par conséquent, les salaires des frontaliers ou ceux des pendulaires vaudois n'en font pas partie. Compte tenu de l'absence d'un déflateur adéquat, les variations ne sont calculées qu'en termes nominaux.

C'est le seul agrégat disponible à l'échelon des cantons dans le cadre de la comptabilité nationale, donc le seul indicateur de leur situation économique globale. Les chiffres 1998, connus dernièrement, permettent ainsi de jeter un regard rétrospectif sur l'évolution mouvementée de la conjoncture genevoise au cours des années nonante.